

De quoi sont capables les assemblées citoyennes ? (1/3)



Michaël Damman

Publication RCR² 2025

Réalisée dans le cadre de l'Education Permanente
Rubrique « Imaginaire politique »



Auteur,

Anthropologue de formation, Michaël Damman s'intéresse d'abord à l'intelligence collective pour encadrer des dynamiques bénévoles dans le secteur associatif (jeunesse, socioculturel, psychosocial, asile, etc.). Par la suite, il exerce le rôle de facilitateur et de superviseur d'équipe dans le secteur non-marchand. Ses réflexions et expérimentations l'amènent à pratiquer et à proposer dans ses interventions différentes modalités de gouvernance partagée inspirée par la sociocratie. Curieux de voir le potentiel de ces approches en politique, durant le COVID, il devient co-désigner et co-facilitateur général des quatre Assemblées Citoyennes Bruxelloises organisées par le mouvement Agora.Brussels¹.

Entre deux assemblées, il dédie une partie de son temps à l'analyse des méthodes et résultats obtenus par d'autres dispositifs d'innovations démocratiques telles que les commissions délibératives bruxelloises et wallonne ou le Dialogue Permanent en Communauté germanophone. Michaël Damman est actuellement responsable du pôle Éducation Permanente du RCR².

(1) Le mouvement citoyen Agora.brussels s'est présenté aux élections régionales bruxelloises en 2019 avec pour objectif d'institutionnaliser une Assemblée Citoyenne tirée au sort qui aurait un pouvoir législatif. Suite à l'obtention d'un député, le mouvement a organisé 4 Assemblées citoyennes afin d'amener le plus fidèlement possible les propositions citoyennes au Parlement régional bruxellois.

Pourquoi ça intéresse le RCR² ? (aujourd'hui) ?

Parce que les assemblées citoyennes nous semblent être à la fois une opportunité ainsi qu'une réponse à une menace. Pour être plus clair, il nous faut d'abord restituer un cheminement. Rappelons notre crédo : *l'intelligence collective au service d'une résilience écologique et solidaire*. Ce crédo exprime la conviction qu'un changement de mode de vie est à la fois nécessaire et entre nos mains, dans la manière dont nous nous traitons les uns les autres, dont nous traitons notre environnement le plus direct, dans la manière plus ou moins démocratique, équitable et inclusive dont nous nous organisons pour assurer nos besoins.

C'est pourquoi, longtemps, le cœur de notre action a consisté à questionner le caractère non-durable de nos modes de vie, à sensibiliser à l'importance du respect des limites planétaires, à faire connaître des perspectives alternatives² en portant sur elles un regard critique, car rien ne serait pire que de troquer un cul de sac contre une illusion.

Avec l'espoir que ces initiatives fassent tâche d'huile, puis système, nous les accompagnons avec des méthodes issues de l'intelligence collective, nous organisons des interventions pour qu'elles s'inspirent entre elles, nous inventons des outils, partageons les questionnements, limites, biais et bonnes pratiques liées à ces alternatives dans différents écrits afin qu'elles soient robustes et pérennes. Nous avons renseigné chacun de ces collectifs

sur notre cartographie en ligne qui compile désormais avec les apports de différents partenaires³ plus de 1000 initiatives rien qu'en Fédération Wallonie Bruxelles.

Pour faire système, le prochain pas, nous semble désormais de voir comment sortir chaque acteur de bonne volonté de son silo. Autrement dit, comment faire collaborer initiatives citoyennes, monde associatif, pouvoirs publics et entreprises. Comment faire émerger des *îlots de résilience*.

L'opportunité, c'est que les assemblées citoyennes nous semblent être l'un des moyens de combler le fossé entre citoyens et institutions.

Mais pendant que nous réfléchissons comment susciter ces *îlots de résilience*, à l'autre bout de l'atlantique, dans certains pays européens, et dans une certaine mesure en Belgique, certains signaux nous poussent à nous demander si la démocratie représentative telle qu'elle fonctionne est vraiment capable de faire face à la situation de multi crises dans laquelle nous sommes. C'est la menace.

Ce sont ces deux raisons qui ont amené le RCR² à ouvrir une nouvelle ligne éditoriale "Imaginaire politique". Une ligne dédiée à des enquêtes, des retours d'expériences et des réflexions sur l'état de la démocratie belge, les failles de la démocratie représentative ainsi que les forces et les faiblesses des différents formats de participation citoyenne.

(2) Nous pensons ici aux Donneries, Groupe d'Achat Solidaire de l'Agriculture Paysanne, Potagers Collectifs, Repair Café, Systèmes d'Echanges Locaux, etc. Voir notre cartographie des initiatives : <https://asblrcr.be/cartographie/>

(3) Repair Together, Réseau des Gasap, Fédération des Récupérathèques, Début des Haricots, Financité, Réseau Transition, etc.

Définition

Les assemblées citoyennes sont une des méthodes les plus répandues pour appliquer les principes de ce qu'on appelle la démocratie délibérative. Cette forme de démocratie désigne un modèle où les décisions publiques visent l'intérêt général en valorisant l'échange d'expérience de vie et la discussion argumentée entre citoyens plutôt que sur la seule agrégation de votes. Concrètement, des panels de citoyens — ou mini-publics — sont sélectionnés via un tirage au sort et des quotas (âge, genre, niveau de diplôme, lieu de résidence, etc.) permettent une représentation de la diversité de la population. Avant de formuler des propositions, ce groupe s'approprié un enjeu défini le plus souvent à l'avance, puis, reçoit une information pluraliste, auditionnent des experts et délibèrent souvent pendant plusieurs jours. L'objectif est d'améliorer la qualité des décisions publiques en favorisant la participation potentielle de chaque personne, d'intégrer des points de vue diversifiés, de réfléchir et de décider hors des logiques électorales et partisanes. C'est une autre manière de formuler l'intérêt général.

Introduction

L'heure est grave :

Certains ont pu penser un temps que la "fin de l'Histoire⁴" était arrivée et que la bataille des modèles avait été définitivement gagnée par le concept de **démocratie libérale**. L'actualité remet radicalement en question cette proposition.

Le dernier rapport de V-DEM⁶ met en évidence que sur Terre, en 2025, il y a désormais plus d'autocraties que de démocraties.

Par ailleurs, l'allié historique de l'Europe, les USA accumulent les signaux d'une dérive autoritaire :

- Dénigrement des résultats ;
- Refus explicite d'assurer une transition pacifique du pouvoir ;
- Attaques contre les contre-pouvoirs, l'état de droit et le droit international ;
- Non-respect ou refus d'appliquer des décisions judiciaires ;
- Usage de la justice pour intimider ou poursuivre des opposants politiques ;
- Contrôle ou intimidation des médias et des universités ;
- Propagation délibérée de désinformation depuis les canaux officiels ;
- Culte du chef et effacement des normes institutionnelles ;
- Discours systématiquement polarisant : « nous contre eux ».

Enfin, en Belgique, à l'instar de la plupart des pays européens, la défiance dans le modèle est devenue majoritaire. Depuis 2022, aussi bien au nord⁶ qu'au sud⁷ du pays, **plus d'une personne sur deux** dit ne pas se sentir adéquatement représentée.

(4) https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Fin_de_l%27histoire_et_le_Dernier_Homme

(5) https://www.v-dem.net/documents/60/V-dem-dr_2025_lowres.pdf

(6) <https://www.knack.be/nieuws/belgie/maatschappij/wie-worden-de-knack-helden-van-de-democratie-2024/>

(7) <https://www.rtbef.be/article/sondage-rtbf-la-libre-bye-bye-la-democratie-un-belge-sur-quatre-donnerait-le-pouvoir-a-un-leader-unique-11100798>

La Belgique est à la pointe du renouveau démocratique :

En parallèle, la participation citoyenne en Belgique a connu un essor particulier, surtout durant la dernière législature où certains processus ont même été rendus permanents. Ce foisonnement - qui inspire le monde entier⁸ - reflète une société en quête de nouvelles manières d'être représentée. Le rapport du Sénat adopté le 18/06/2021⁹ sur la nécessité de compléter la démocratie représentative par une participation accrue des citoyens, ne dit pas autre chose.

C'est pourquoi, maintenant que de nombreuses idées sont désormais passées de la théorie à la pratique, il nous semble temps de se demander **que peut effectivement la participation citoyenne ?** Une assemblée citoyenne est-elle capable de faire des propositions pertinentes ? Ces propositions sont-elles mises en œuvre ou sont-elles filtrées par les logiques partisanes habituelles ?

Ces questions se posent car, les processus les plus célèbres comme la Convention Citoyenne pour le Climat¹⁰ ont pu donner le sentiment amer que la montagne avait accouché d'une souris. Une bande dessinée a même été éditée pour montrer l'intérêt de toutes les propositions citoyennes... Qui sont restées lettre morte¹¹.

Cette analyse propose différents constats issus de la comparaison entre les assemblées citoyennes bruxelloises telles qu'Agora.Brussels les a organisées entre 2019 et 2022 et quelques autres dispositifs. Ces expérimentations et ces observations montrent à la fois **les qualités spécifiques** de la délibération citoyenne lorsqu'elle est correctement encadrée, et **les limites structurelles** qui empêchent aujourd'hui ce type de participation d'impacter de façon significative nos vies quotidiennes.

Dans cet article je vais répondre à ces deux questions :

1. Où en est la participation citoyenne et la démocratie délibérative en Belgique ?
2. De quoi sont capables les assemblées citoyennes ?

Si vous le souhaitez, vous pouvez également poursuivre votre réflexion dans les deux articles suivants, complémentaires à celui-ci :

- De quoi les assemblées citoyennes ont-elles besoin pour être utiles ? (2/3)
- Quel rôle devraient jouer les assemblées citoyennes dans notre système politique ? (3/3)

(8) Democracy Is in Trouble. This Region Is Turning to Its People. - The New York Times

(9) "La nécessaire modernisation de notre système démocratique en complétant la démocratie représentative par une participation accrue des citoyens dans la prise de décisions aux différents niveaux de pouvoir ainsi qu'au sein de la société"

(10) <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

(11) <https://enfantsrouges.com/produit/apporter-demain/>

Où en est la participation citoyenne et la démocratie délibérative en Belgique ?

En 2018, des assemblées permanentes qui contribueraient à la politique d'une région ou d'un pays, ça n'existait que dans la tête d'académiques et d'idéalistes comme les fondateur·rices d'Agora.brussels. Depuis, un peu partout¹², mais tout particulièrement en Belgique, on est largement passé de la théorie à la pratique. Célébrons !

Panorama des innovations démocratiques récentes

- Novembre 2019, Agora.brussels lance la première de ses quatre [Assemblées Citoyennes Bruxelloises](#) ;
- Mars 2020, la communauté germanophone lance le [Dialogue citoyen permanent](#) ;
- Avril 2021, le parlement régional bruxellois lance la première de 6 [commissions délibératives](#) ;
- Printemps 2022, le niveau fédéral met en place la consultation en ligne : [Un pays pour demain](#) ;
- Automne 2022, l'exécutif bruxellois ajoute un second dispositif à vocation permanente : [l'Assemblée citoyenne pour le climat](#) ;
- Février 2023, le [G1000](#) lance un panel citoyen sur le financement des partis politiques : [We need to talk](#) ;
- Juin 2023, suite à la pression du collectif [Cap Démocratie](#), le dispositif wallon de [commissions délibératives](#) démarre avec pour sujet les assemblées citoyennes elles-mêmes ;
- Septembre 2023, la ministre fédérale, Zakia Khattabi lance [l'Agora citoyenne](#) sur la transition juste ;

Enfin, il y a désormais un "service participation citoyenne" en Région Bruxelloise, le service "élections" de la Région wallonne est devenu "élections et participation" et on n'en finirait pas de dénombrer la liste des communes qui ont désormais un ou plusieurs agents publics dédiés à la participation.

Un engouement qui se retrouve dans la population

Et à en croire le sondage RTBF/La libre "[Bye Bye démocratie ?](#)", ces initiatives trouvent aussi leur écho dans la population : plus d'un belge sur deux est prêt à s'impliquer en tant que citoyen dans la politique de la commune, 40% le sont au niveau régional et 38% au niveau fédéral. Enfin, 18% des Belges pensent même que des assemblées citoyennes gouverneraient mieux que des élu·es !

Bref, l'époque où on pouvait se contenter de voter une fois tous les cinq ans est derrière nous. Mais au fait, est-on bien sûr que c'est une bonne idée pour concevoir des politiques publiques ?

De quoi sont capables les assemblées citoyennes ? Que valent ces propositions ?

Je commencerai par ce que je connais le mieux : dans les quatre assemblées que j'ai contribué à organiser, les citoyen·ne·s ont fait des propositions sur le logement, le travail, l'énergie dans un contexte de dérèglement climatique et ils ont pris position sur 5 propositions d'autres partis.

Que peut-on en dire de général ?

(12) Plus d'infos sur le mouvement mondial portant la démocratie délibérative : <https://democracyrd.org/>

Rationaliser ce qui existe déjà :

Que ce soit pour le logement, l'emploi ou les questions d'énergie, les propositions citoyennes cherchent souvent à faire mieux fonctionner ce qui existe déjà.

Tiré.e.s au sort, les citoyen·ne·s ne se projettent pas dans les prochaines élections mais dans un rôle d'usager. Ils s'imaginent vivre dans leurs futures décisions. C'est pourquoi ils essaient de rendre effectif ce qui est en place, de combler les lacunes, de rendre accessible, équitable, compréhensible, en deux mots de rassembler et de simplifier. Non pas avec une tronçonneuse, mais avec un bistouri.

Par contraste, il devient particulièrement évident que les élections induisent au contraire des nouveautés, des inaugurations qui permettront d'être valorisées dans un bilan à présenter aux prochaines élections.

Autre différence, une délibération citoyenne - même quand elle est créative - conserve un caractère pragmatique plutôt qu'idéologique. Cela ne veut pas dire que certaines personnes présentent ne portent pas une vision pour notre société. Elles sont peut-être même membres d'un syndicat ou sympathisante d'un parti. Mais cela n'empêche pas les co-constructions entre citoyen·ne·s d'être la plupart du temps **des arbitrages entre réalités de vie** : celles de locataires et de propriétaires, d'employeur.euse.s et d'employé·es, etc.

Pourquoi est-ce si différent du fonctionnement d'un parlement d'él.u.e.s ? Parce qu'avant de passer au vote, une assemblée élabore ses propositions via un processus de **gestion par**

consentement : lorsqu'une proposition est trop en faveur des propriétaires ou des locataires par exemple, ce n'est pas un bras de fer qui s'engage où les plus nombreux gagneront, mais la recherche d'une formulation qui peut convenir aux minorités. Au moyen d'ajustements et d'amendements qui tiendront compte des réalités de vie de chaque partie prenante, **on cherche un résultat avec lequel tout le monde peut vivre**. Un processus qui mène à un niveau d'adhésion moyen des propositions votées en fin de cycle d'assemblée de 85%.

Pour le meilleur et pour le pire, les propositions ne sont donc jamais extrêmes. Et cela n'a rien avoir avec le fait que les positions initiales des participant·e·s seraient ou non extrêmes. Cela a avoir, avec le fait que des citoyen·ne·s qui délibèrent, s'écoutent, intègrent les points de vue des autres, cherchent et trouvent une forme d'intérêt général pétri de nuances.

Les propositions citoyennes sont-elles à la mesure des enjeux qu'elles traitent ?

Ce qui précède pourrait donner à penser que pour des questions graves qui nécessitent de l'ambition comme le changement climatique ou l'éventuelle préparation à un conflit avec la Russie, on devra peut-être se contenter d'une politique des petits pas.

Absolument pas. Dans de tels cas, les citoyen·ne·s savent apparemment prendre des décisions plus ambitieuses que celles des élu·e·s. C'est en tout cas ce que donne à penser l'étude sur les assemblées citoyennes ayant pris pour thème le climat¹³.

(13) DELIBERATIVE DEMOCRACY AND CLIMATE CHANGE, 2024

La raison de cette capacité me semble la même que celle qui expliquait le compromis de tout à l'heure : les citoyen·ne·s n'ont pas peur de déplaire à leurs électeur·rice·s, ils se projettent dans l'avenir d'un·e simple citoyen·ne. Ils auront éventuellement peur de ne pas avoir assez d'ambition devant les risques qui se des-sinent !

Les assemblées sont donc capables de générer des réponses proportionnées. Elles font preuve d'envergure et de disruption là où il faut, quand il le faut !

Des décisions quasi unanimes en quelques jours :

Alors que la Belgique détient deux fois le record du monde de durée pour composer un gouvernement, alors que les négociations entre partis sont régulièrement interminables, les assemblées citoyennes parviennent à des décisions en quelques jours.

Ce qui peut apparaître comme un miracle dans un monde structuré autour de la compétition électorale entre des partis appuyés sur des idéologies (socialisme, libéralisme, conservatisme, etc.) est en fait très commun dans l'univers de la démocratie délibérative.

La raison en est que des citoyen·ne·s qui recherchent l'intérêt général le font en partant des besoins de leur vie quotidienne plutôt qu'en cherchant à faire valoir leur idéologie ou l'intérêt de leur électorat. Dans une assemblée où l'on est là à titre personnel, c'est en soi

plus simple pour un·e propriétaire et un·e loca-taire, pour un·e employeur·se et un·e employé·e d'arbitrer leurs besoins respectifs, car dans un tel contexte, écouter l'autre, créer une solution avec lui, contrairement à l'univers électoral, ne signifie pas "trahir son camp".

Enfin, la méthode dite de gestion par consentement souvent utilisée dans les assemblées, permet bien mieux qu'un vote d'affiner progressivement une proposition. Telle une pierre à casser, le point de départ d'une délibération est une idée brute proposée souvent par une seule personne. Chacun peut ensuite déposer des améliorations, des points d'attention, voire des objections. Et petit à petit, la pierre est sculptée jusqu'à ce qu'elle convienne à quasiment tout le monde. Un processus qui peut bien sûr connaître des moments de tensions, mais que j'ai vu aboutir des dizaines de fois à un résultat satisfaisant en moins de six jours.

Les propositions citoyennes sont-elles pertinentes ?

Si la méthode semble permettre de formuler des compromis, ou quand c'est nécessaire de prendre des décisions d'envergure dans des délais raisonnables, elle ne nous dit pas pour autant si les propositions citoyennes seraient **techniquement** des bonnes politiques publiques.

(15) <https://www.ieb.be/-A-participe-dans-les-limites-du-cadre-impose->

(16) <https://democratiexxl.be/>

N'y a-t-il pas un besoin d'expertise pour certains sujets ? Est-ce qu'on ne se condamne pas à des résultats amateurs en procédant ainsi ? Concrètement, une assemblée qui va se retrouver au maximum quelques weekends pour délibérer est-elle vraiment capable de légiférer de façon pertinente sur n'importe quel sujet ?

Avant d'aller voir le diable dans les détails, commençons par un aperçu global :

Rien qu'en Belgique ces cinq dernières années, les panels citoyens semblent avoir été expérimentés sur une très grande variété d'enjeux : logement, énergie et climat, emploi, alimentation, économie du partage, déploiement de la 5G, sans-abrisme, rôle des citoyens en temps de crise, formation en alternance, biodiversité en ville, bruit en milieu urbain, santé, inclusion scolaire, compétences numériques, intégration des personnes issues de l'immigration, accessibilité des bâtiments pour les PMR, protections hygiéniques, lutte contre les cyber-violences, accord commercial UE-Mercosur, financement des partis politiques et même... La participation citoyenne elle-même.

Adéquates, nuancées, pertinentes, difficiles à classer sur un axe gauche-droite :

Le constat le plus général qu'on puisse faire, c'est que si on demande à un expert du domaine concerné ce qu'il pense des propositions d'une assemblée, il en ressort en général une appréciation du genre *adéquates, nuancées, pertinentes, difficiles à classer sur un axe gauche-droite*.

C'est notamment le retour du comité d'expert qui accompagna le panel We Need To Talk organisé sur un des sujets les plus compliqués et rébarbatif qui soit : la réforme du financement des partis politiques¹⁴.

Si vous avez suivi ce panel, vous avez peut-être été très déçu de découvrir qu'aucune des 34 recommandations proposées n'ont pourtant été mises en œuvre par les élus. Si vous souhaitez comprendre ce qui a bloqué, n'hésitez pas à lire l'article *Décrypte*¹⁵ de Guillaume Woelfle de la RTBF qui met bien en évidence que ce qui a bloqué a tout avoir avec la participation et rien à voir avec la qualité des propositions.

En gros, il semble donc que la délibération de personnes curieuses et de bonne volonté, prêtes à faire des compromis en basant leurs amendements sur les différentes réalités de vie des un·e·s et des autres, quand l'assemblée est bien informée par une pluralité d'expert·e·s, si elle a trois ou quatre jours de délibérations pour faire des propositions, **est capable de faire des propositions de qualité sur n'importe quel sujet.**

Quelles différences avec les propositions d'un parlement ou de la société civile structurée ?

Les partis sont organisés autour d'idéologies, d'orientations générales, leurs membres sont fidèles à une ligne politique. Ce type de point de départ pour définir une politique produit

(14) https://www.g1000.org/fr/nouvelles/debat-citoyen-we-need-talk-donne-la-parole-au-public-sur-le-financement-des-partis?utm_source=chatgpt.com

(15) https://www.rtbf.be/article/reforme-du-financement-des-partis-politiques-pourquoi-ca-bloque-11338904?utm_source=chatgpt.com

des “projets de société” souvent cohérents. C’est certainement indispensable pour une société que des personnes partageant des perspectives se rassemblent pour formuler de nouvelles visions. Le problème de cette manière de faire est que dans une perspective électorale, cette vision va souvent s’adresser et bénéficier à certains groupes sociaux plutôt qu’à d’autres. Si le parti arrive au gouvernement, certains seront donc lésés. Dans notre modèle proportionnel où un gouvernement est composé de plusieurs partis, cela implique que la gouvernance du pays bénéficie à certains groupes et pas à d’autres pendant toute une législature.

Par comparaison, une proposition issue de délibérations citoyennes sera le plus souvent moins cohérente que celle d’un parti. La raison en est que pour qu’une proposition finisse par être considérée comme aboutie, dans une assemblée, elle aura le plus souvent fait l’objet de dizaines d’ajouts, retraits et d’ajustements pour s’adapter aux réalités de vie de tous les participants. Et ce processus, le plus souvent fluide, se fera en se concentrant sur les implications pratiques de la proposition dans la vie quotidienne.

Les associations et structures qui composent la société civile structurée quant à elles, ont une connaissance approfondie de certains pans de la société. Cette connaissance fine de différentes réalités de terrains, d’intérêts sectoriels, de parties prenantes, parfois agrégées en fédérations, leur donne la capacité et la légitimité de représenter différents intérêts. Les corps intermédiaires peuvent ainsi ajuster les orientations politiques d’une majorité par la concertation sociale. Et une concertation sociale - à l’instar d’une négociation politique - est le plus souvent une âpre négociation, où

les représentants de la société civile y défendant parfois de manière corporatistes les intérêts de groupes particuliers.

Quel effet sur les participant·e·s ?

Dernier aspect, l’impact du processus sur les participant·e·s. Pour faire société, cela semble important. Imaginer que vous allez devoir faire des propositions sur un enjeu. Que pour faire ça vous allez dédier quelques samedis ou dimanches à écouter différents expert·e·s qui vont vous expliquer la situation, ce qui a déjà été fait et ce que ça a donné, ainsi que ce qui est en court. Que l’on vous explique ensuite comment l’Etat fonctionne pour décider dans ce domaine. Enfin, vous aurez quelques jours pour discuter avec des hommes et des femmes d’âge et de diplômes très différents pour vous mettre d’accord sur les mesures à prendre.

C’est de l’aveu de la plupart des participant·e·s, une forme d’éducation à la citoyenneté par la pratique comme on l’a rarement fait. Pour combler le fossé entre citoyens et institutions, on fait difficilement mieux.

Imaginez maintenant que pour faire tout ça, vous êtes encadrés par des facilitateur·rice·s qui vous donnent quelques consignes pour échanger entre vous. Que votre tour de parole est garanti, qu’on précise bien qu’il faut parler en “je”, être bienveillant et curieux de l’avis des autres dont l’expérience est aussi valable que la vôtre. Que l’on garantit que les plus bavards et les plus érudits devront s’exprimer de façon concise et accessible. Que les rapports de forces habituels dans la société seront jugulés.

Et bien à la sortie vous aurez - à l'inverse des disputes stériles qui pullulent si souvent sur les réseaux sociaux et les plateaux télévisés - des participant·e·s qui ressortent la plupart du temps ému·e·s d'avoir été pris·e·s en considération par des personnes qu'elles n'auraient jamais rencontré·e·s de leur vie.

Au travers des assemblées citoyennes la diversité devient une véritable richesse qui permet de réinventer le vivre ensemble.

Conclusion :

Les assemblées citoyennes ont démontré leur capacité à traiter de n'importe quel sujet en formulant des propositions plus inclusives que celles issues de la participatie, à intégrer le temps long et à construire des ponts entre institutions et citoyens, comme entre citoyens eux-mêmes.

Vu le rôle consultatif dans lequel elles sont actuellement cantonnées, il me semble que l'on est en droit de se dire : *tout ça pour ça ?*

C'est pourquoi, cette analyse est un des trois volets d'une réflexion qui vous pouvez poursuivre dans les deux autres analyses suivantes :

- De quoi les assemblées citoyennes ont-elles besoin pour être utiles ? (2/3)
- Quel rôle devraient jouer les assemblées citoyennes dans notre système politique ? (3/3)

Pour aller plus loin :

- *La fin de l'histoire et le dernier Homme*, Fukuyama, 1992
- *Between Facts and Norms*, Habermas 1992
- *When the People Speak*, Fishkin, 2009
- [La démocratisation du gouvernement représentatif en Belgique: une promesse oubliée?](#) Université Libre de Bruxelles Bourgaux, Anne-Emmanuelle, 2013
- [Make Your Brussels Mobility, résolution citoyenne. Rapport édité par Particitiz](#), 11/2017
- [Résolution citoyenne](#) issue de l'Assemblée Citoyenne Bruxelloise sur le logement, 2019 ;

- Rapport du Sénat sur “La nécessaire modernisation de notre système démocratique en complétant la démocratie représentative par une participation accrue des citoyens dans la prise de décisions aux différents niveaux de pouvoir ainsi qu'au sein de la société” 06/2021.
- Une démocratie sans électeurs VUB-ULB, 2021
- Rapports de l'Assemblée Citoyenne Bruxelloise “réactive”, 2021
- Résolution citoyenne de l'Assemblée Citoyenne Bruxelloise sur l'emploi, 2021
- Où en est la participation citoyenne et la démocratie délibérative en Belgique ? Michaël Damman, 10/2022
- Les commissions délibératives : fabrique de la caution démocratique, IEB, 10/2022
- Sondage RTBF/La libre “Bye Bye démocratie ?”, 11/2022
- Contre le tirage au sort en politique ? 11/2022
- Que penser de la nouvelle assemblée citoyenne bruxelloise pour le climat ? Michaël Damman, 12/2022
- Résolution citoyenne de l'Assemblée Citoyenne Bruxelloise “Climat et énergie”, 2022
- Apporter Demain, la France de la Convention Citoyenne pour le Climat, 2023
- Écouter la voix du citoyen : du mouvement participatif à l'isoloir ULB-VUB, 2023
- Note de vision du nouveau Service de la Participation bruxellois 01/2023
- La participation citoyenne depuis 2019 Agora.Brussels, 11/2023
- Experts: ‘Good Move mag sociale ongelijkheid niet vergroten’. Vanheule, L, 2023
- Présentation vidéo en 2 minutes du We Need To Talk, le débat citoyen pour la réforme du financement des partis politiques, 2023
- Pour en finir avec la participation citoyenne, 01/2024
- Vidéo du colloque « Commissions délibératives : l'innovation démocratique à la sauce bruxelloise » 02/2024
- Commissions délibératives bruxelloises : un premier pas vers une démocratie inclusive Agora.brussels 02/2024

- Réforme du financement des partis politiques : pourquoi ça bloque ? Guillaume Woelfle RTBF 03/2024
- L'expérience d'Agora, les limites de la participation citoyenne Alexander Aerts, SAMPOL, 08/2024
- DELIBERATIVE DEMOCRACY AND CLIMATE CHANGE, 2024
- Wie worden de Knack-helden van de Democratie 2024? 2024, Knack
- Democracy Is in Trouble. This Region Is Turning to Its People. - The New York Times
- La participation citoyenne met-elle en danger les corps intermédiaires ? ULB, 27/11/2025
- Rapport V-DEM 2025 sur l'état de la démocratie dans le monde
- Plus d'infos sur la Convention Citoyenne pour le Climat ;
- Plus d'infos sur le mouvement mondial promouvant la démocratie délibérative : <https://democracyrd.org/>
- Plus d'infos sur les résultats des commissions délibératives bruxelloises sur le site <https://democratie.brussels/assemblees>
- Plus d'infos sur la commission délibérative wallonne : <https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=com-delib>
- Plus d'infos sur la dialogue permanent en communauté germanophone : <https://www.buergerdialog.be/fr/>
- Plus d'infos sur l'Assemblée Climat de Bruxelles : <https://www.assembleeclimat.brussels/>
- Plus d'infos sur Démocratie XXL et ses 4 canaux pour combiner démocratie représentative, directe et délibérative

Cet article est disponible gratuitement sur le site internet www.asblrcr.be.

Le RCR², Réseau de Collectifs en Recherche de Résilience est une association promouvant la restauration des conditions d'habitabilité de la planète par l'invention, l'expérimentation et la diffusion de modes de vie écologiquement résilients, inclusifs et solidaires. Les outils, analyses et études du RCR² sont des moyens de délibérer et d'élaborer sur ces enjeux en portant des regards critiques aussi bien sur nos modes de vie actuels que sur ce qui se présente comme ses alternatives. Leur visée est d'approfondir la compréhension de ces enjeux pour stimuler l'élaboration des réponses inclusives, collectives, écologiques, solidaires, lucides et inspirantes. Ces documents sont le résultat d'entretiens, d'échanges entre collectifs ou groupes de citoyen.ne.s s'étant prêtés à nos outils d'animation ainsi quedes recherches menées en groupe de travail composé.e.s de volontaires et de différents partenaires associatifs.

Toute diffusion et reproduction est autorisée et encouragée sous réserve de citer la source. N'hésitez pas à nous partager vos propres contributions ainsi que d'éventuelles questions, commentaires ou propositions. A votre disposition pour aborder, au sein de votre collectif, les thématiques traitées.

Pour nous contacter : info@asblrcr.be

Publié en 2025

Avec le soutien de

